

Guyane, Guyane
Apatou
23 avenue du général de Gaulle

Mairie (Apatou)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA97300010

Date de l'enquête initiale : 2026

Date(s) de rédaction : 2026

Cadre de l'étude : opération ponctuelle architecture contemporaine en Guyane

Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : mairie

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Réseau hydrographique :

Références cadastrales :

Historique

L'arrêté préfectoral portant mention de la création de la commune d'Apatou est publié le 12 novembre 1976. Dès lors apparaît, dans la correspondance du préfet, de la nouvelle municipalité et de son premier maire Lambert Amayota, la nécessité de faire construire une mairie.

Le 28 avril 1977, le conseil municipal d'Apatou décide de sa construction, avec un budget prévisionnel de 215 000 francs, où 30% serait supporté par une subvention du ministère de l'intérieur. Le suivi du dossier semble cependant être endossé par les services de la préfecture. Le préfet rejette en effet en février 1978 une première esquisse de l'architecte Jean-Louis Puechavy, architecte de l'agence Ponthus & Dupouy, au motif que "le projet ne correspond pas à la destination d'un bâtiment public, car il s'agira d'une sorte de case de style maison d'habitation à ras du sol et qui paraîtra même plus basse que le reste des constructions environnantes", selon une note manuscrite portée sur la correspondance entre le préfet et la direction départementale de l'équipement. On y lit également: "il faudrait élever un bâtiment suffisamment important de contexture administrative et que l'on puisse remarquer dans le bourg".

Le 15 juillet 1978, lors de la visite du secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer Paul Dijoud à Apatou, ce dernier promet à la population la construction rapide d'une mairie. Selon un courrier du sous-préfet à Saint-Laurent-du-Maroni Leandri au directeur des départements d'outre-mer Ferret, une maquette est réalisée et présentée au ministre. Selon Leandri, le projet plaît au ministre. Il précise : "la promesse de monsieur Dijoud a été parfaitement enregistrée à Apatou et à chacune de mes tournées elle m'est rappelée". D'ailleurs, le 12 septembre 1978 le préfet Le Direac'h écrit : "Monsieur le secrétaire d'Etat attache en effet une importance particulière à ce que cette opération soit rapidement menée à bien, conformément à la promesse faite lors de sa visite dans cette commune au mois de juillet dernier".

Le 24 juin 1979, l'architecte Jean-Louis Puechavy vient présenter à la municipalité d'Apatou un nouveau projet. Il témoigne être surpris de l'emplacement choisi, "en dehors des limites de la commune" et s'accorde avec les élus sur un nouveau lieu, à l'emplacement d'un carbet. Il fait mention également dans un courrier du 13 juillet 1979 de la forte opposition à son projet. Selon lui, les élus n'adhèrent pas du tout aux références à l'architecture traditionnelle boni :

"Pourquoi nous imposer un style boni? C'est parce que l'on est pauvres que l'on nous impose cela. Nous voulons une mairie comme à Cayenne, Kourou ou Saint-Laurent, puisque Apatou fait partie de la Guyane. Ce que vous nous imposez est l'ancien style boni, nous voulons du moderne".

Toujours selon l'architecte, le style moderne souhaité par les élus se rapporte au "type de case utilisé pour le dispensaire des soeurs". L'architecte obtient alors le soutien du prêtre de la paroisse, qui le défend en expliquant aux élus que le choix

du modernisme, "c'est renoncer à leur culture, à leur originalité, à (se) renier soi-même". D'après Puechavy, un tiers des élus finissent par envisager d'accepter, à la condition de prévoir des pentes de toitures moins fortes.

Le 14 septembre 1979, le sous-préfet Leandri rapporte à son tour la forte opposition locale au projet : "j'ai essayé de faire prendre conscience de la valeur architecturale de la construction envisagée". Il semble avoir été écouté, puisque un nouveau projet assez proche, signé par l'architecte de la même agence Jacques Ponthus, comprenant une pente moins prononcée, des nouvelles ouvertures, une meilleure ventilation et une meilleure pénétration de la lumière est finalement accepté le 19 décembre 1979. L'arrêté autorisant le permis de construire est publié le 22 juillet 1980.

Pour un budget de 400 000 francs, le projet est supporté par deux subventions du ministère à hauteur de 100 000 francs chacune et un emprunt du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du canton de Maripasoula (SIVOM) à qui la maîtrise d'ouvrage est confiée par le conseil municipal d'Apatou.

Le 31 décembre 1981, l'arrêté attributif de subvention est prorogé pour une durée de deux ans, avec le risque de perdre la subvention car des retards empêchent sa construction. Le 30 juillet 1982, l'architecte certifie que la construction est achevée à 18,20%.

Selon toute vraisemblance, des irrégularités dans les mesures d'acquisition des terrains, constatées par le sous-préfet Leandri, semblent en avoir retardé l'exécution. Les travaux sont terminés avant le 31 décembre 1983.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle ()

Dates : 1983 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean-Louis Puechavy (architecte, attribution par source), Jacques Ponthus (architecte, attribution par source)

Description

Edifice en béton armé dont la structure s'inspire de la construction traditionnelle aluku/boni, à l'instar de l'église Notre-Dame de la Délivrante de Maripasoula (1978), dessinée par le même architecte. Ce parti a soulevé une opposition de la municipalité de l'époque, qui préférait un parti moderniste à l'image des constructions de Cayenne, Kourou ou Saint-Laurent-du-Maroni.

Il se compose d'un volume unique coiffé d'une triple toiture à charpente apparente et soutenu par des poteaux de béton. Les murs en béton aggloméré sont masqués par des menuiseries de bois local et un enduit ciment. Le programme prévoit une vaste salle de réunion entourée d'un bureau et d'une chambre de passage, et prévoit une salle d'archives à l'arrière du bureau.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé ; béton, béton aggloméré, enduit ; bois

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'oeuvre : à signaler

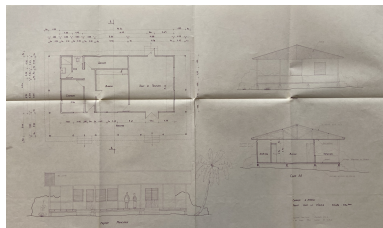
Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

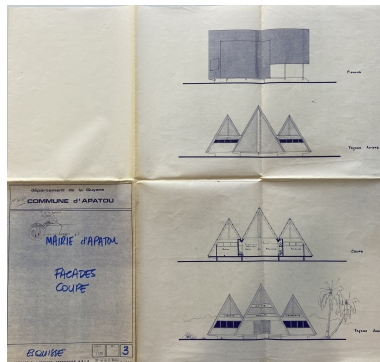
Documents d'archive

- **Apatou, construction d'une mairie**
Apatou, construction d'une mairie 1977-1980.
Archives Territoriales de Guyane : 1052W133

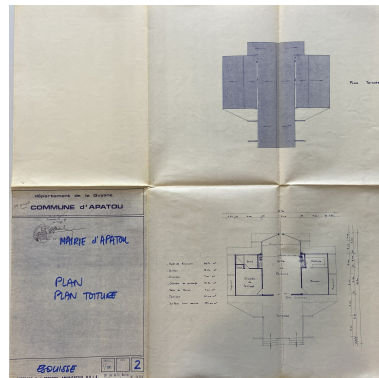
Illustrations



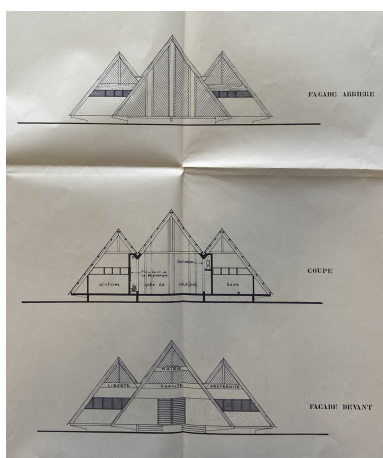
Projet de J.-L. Puechany en 1977 rejeté en février 1978 par les services de la préfecture
IVR03_202697300123NUCA



Plan de façades et coupe du premier projet Puechavy/Ponthus en décembre 1979
IVR03_202697300119NUCA



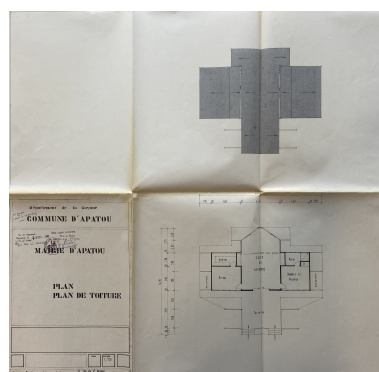
Plan et plan de toiture du premier projet Puechavy/Ponthus, décembre 1979
IVR03_202697300120NUCA



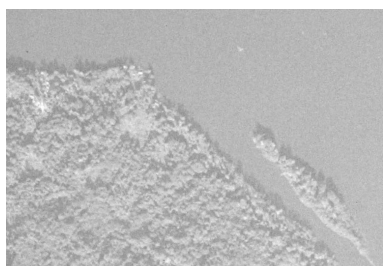
Détail du premier projet Puechavy/Ponthus, décembre 1979
IVR03_202697300106NUCA



Plan de situation, premier projet Puechavy/Ponthus, décembre 1979
IVR03_202697300122NUCA



Plan et toiture du 2e projet, Jacques Ponthus, décembre 1979
IVR03_202697300121NUCA



Extrait d'un cliché aérien de l'IGN, 29 août 1955
IVR03_202697300124NUCA



Extrait d'un cliché aérien du 5 novembre 1991
IVR03_202697300125NUCA

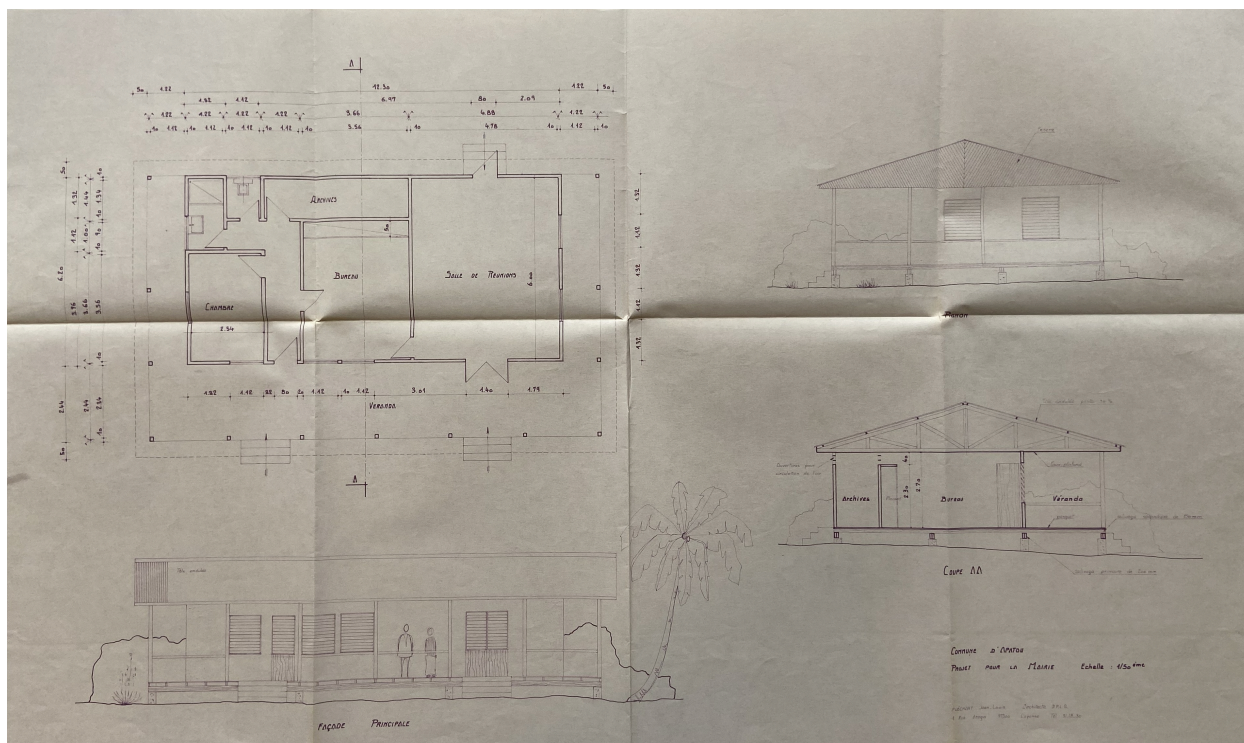


Détail du cliché aérien du 5 novembre 1991: la mairie au centre
IVR03_202697300126NUCA



Façade, vue générale en juin 2026
Phot. Katrine Miranda
IVR03_202697300118NUCA

Auteur(s) du dossier : Lionel Besnard
Copyright(s) : Collectivité Territoriale de Guyane



Projet de J.-L. Puechany en 1977 rejeté en février 1978 par les services de la préfecture

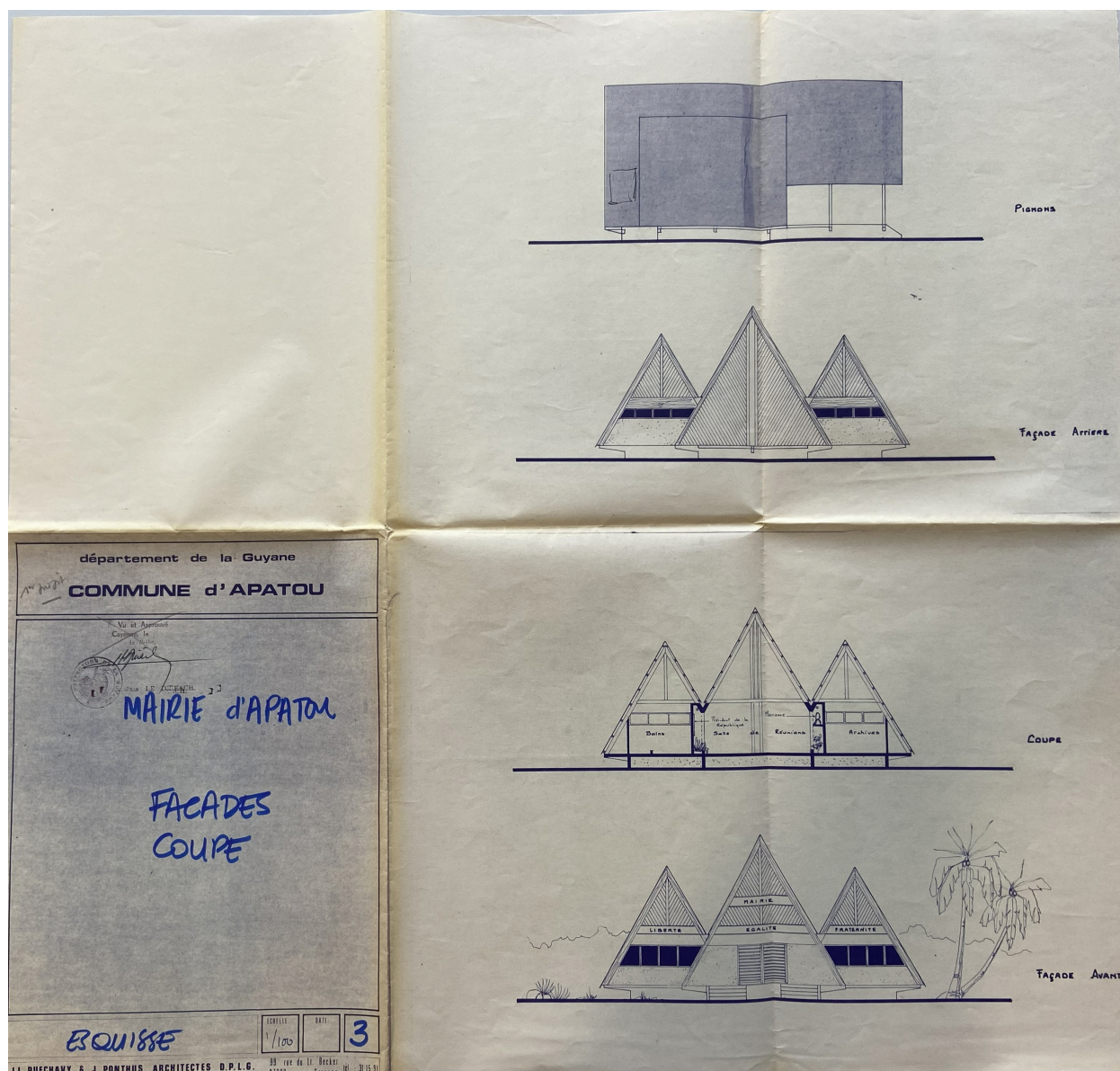
Référence du document reproduit :

- **Apatou, construction d'une mairie**
Apatou, construction d'une mairie.
Archives Territoriales de Guyane : 1052W133

IVR03_202697300123NUCA

Collectivité Territoriale de Guyane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de façades et coupe du premier projet Puechavy/Ponthus en décembre 1979

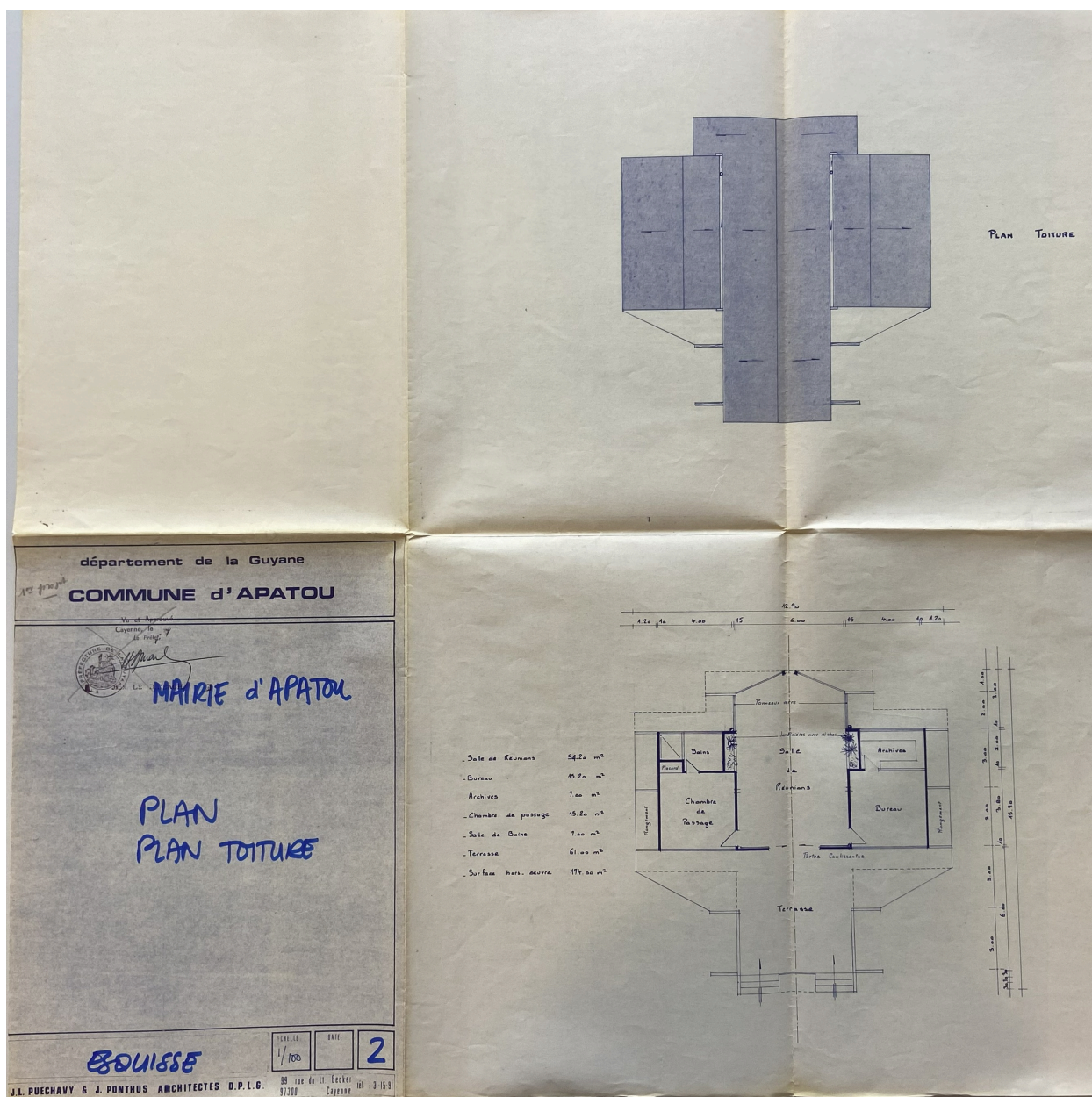
Référence du document reproduit :

- **Apatou, construction d'une mairie**
Apatou, construction d'une mairie.
Archives Territoriales de Guyane : 1052W133

IVR03_202697300119NUCA

Collectivité Territoriale de Guyane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

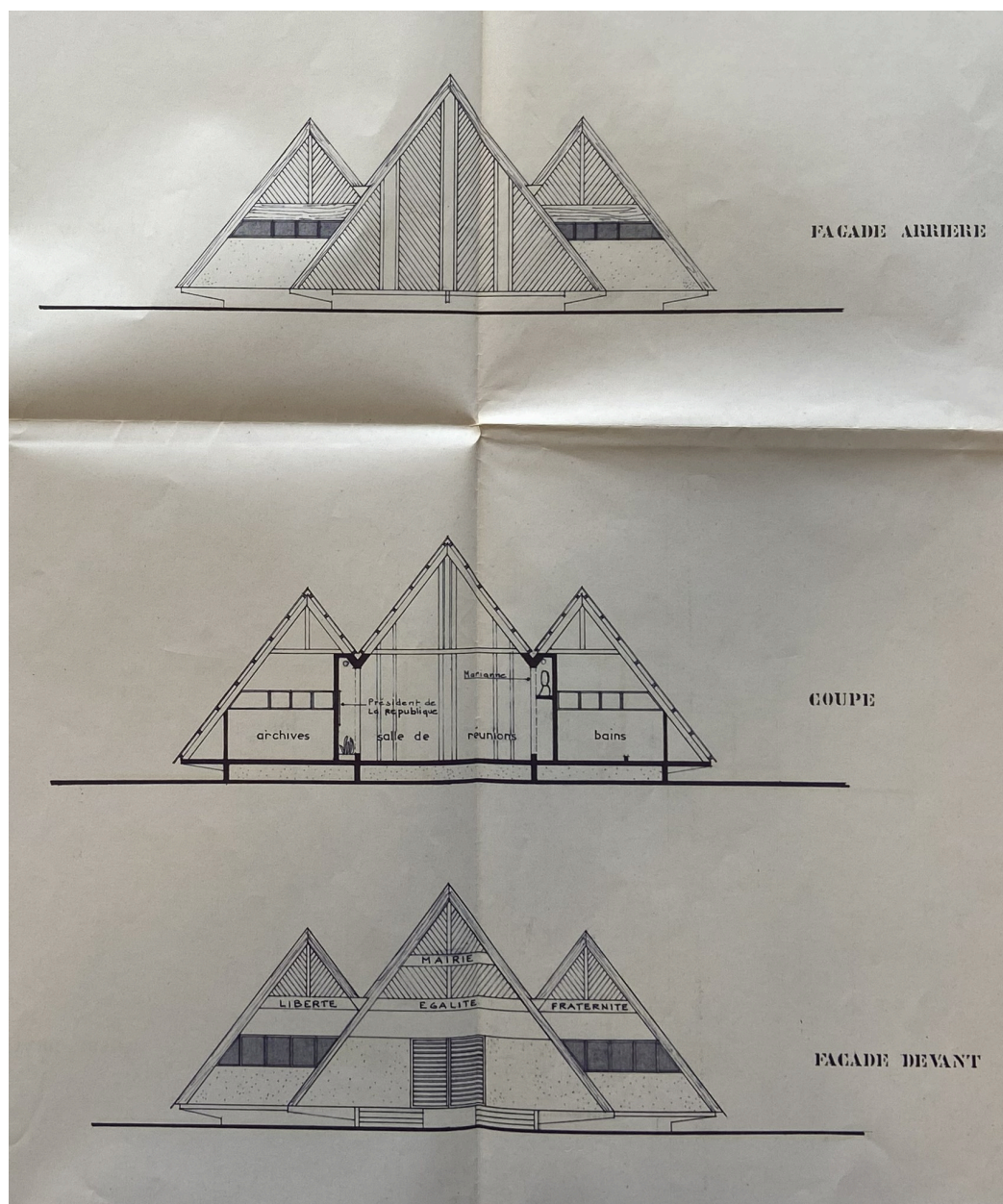


Plan et plan de toiture du premier projet Puechavy/Ponthus, décembre 1979

Référence du document reproduit :

- **Apatou, construction d'une mairie**
Apatou, construction d'une mairie.
Archives Territoriales de Guyane : 1052W133

IVR03_202697300120NUCA
Collectivité Territoriale de Guyane
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du premier projet Puechavy/Ponthus, décembre 1979

Référence du document reproduit :

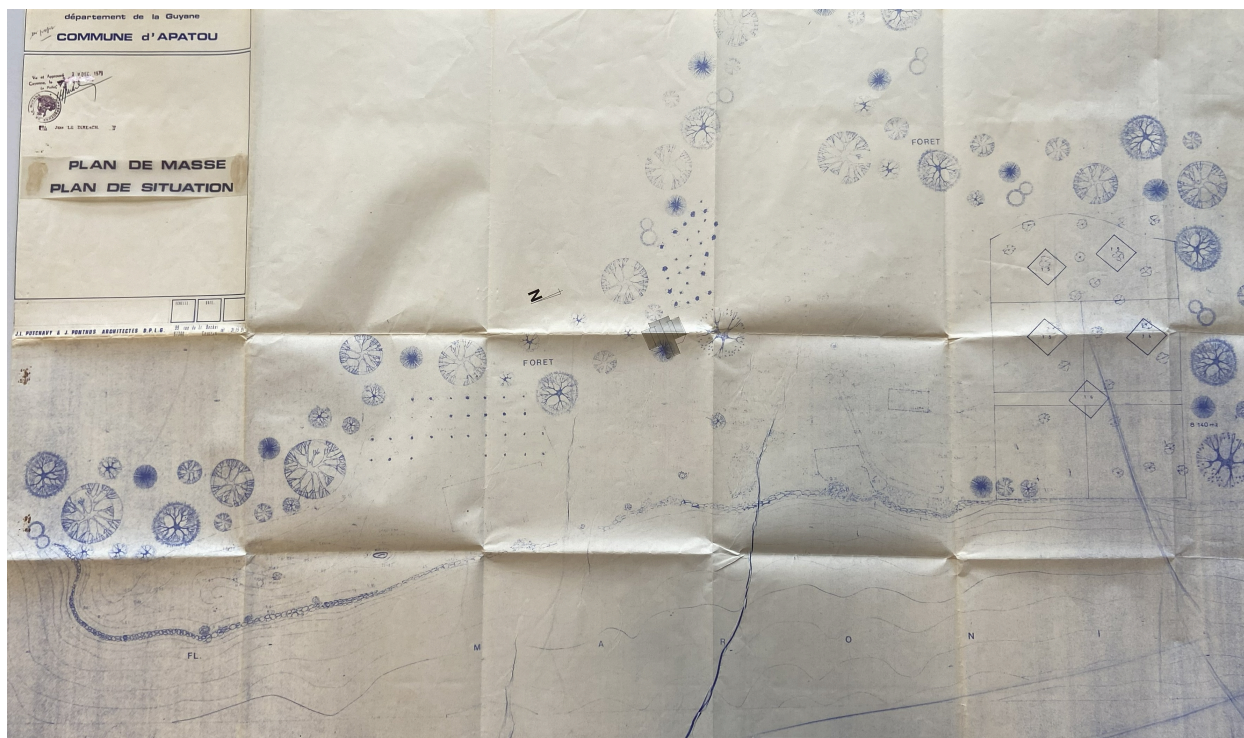
- **Deuxième projet, mairie d'Apatou, 18 décembre 1979**
Deuxième projet, mairie d'Apatou, 18 décembre 1979.
Archives Territoriales de Guyane : 1052W133

IVR03_202697300106NUCA

Date de prise de vue : 2026

Collectivité Territoriale de Guyane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de situation, premier projet Puechavy/Ponthus, décembre 1979

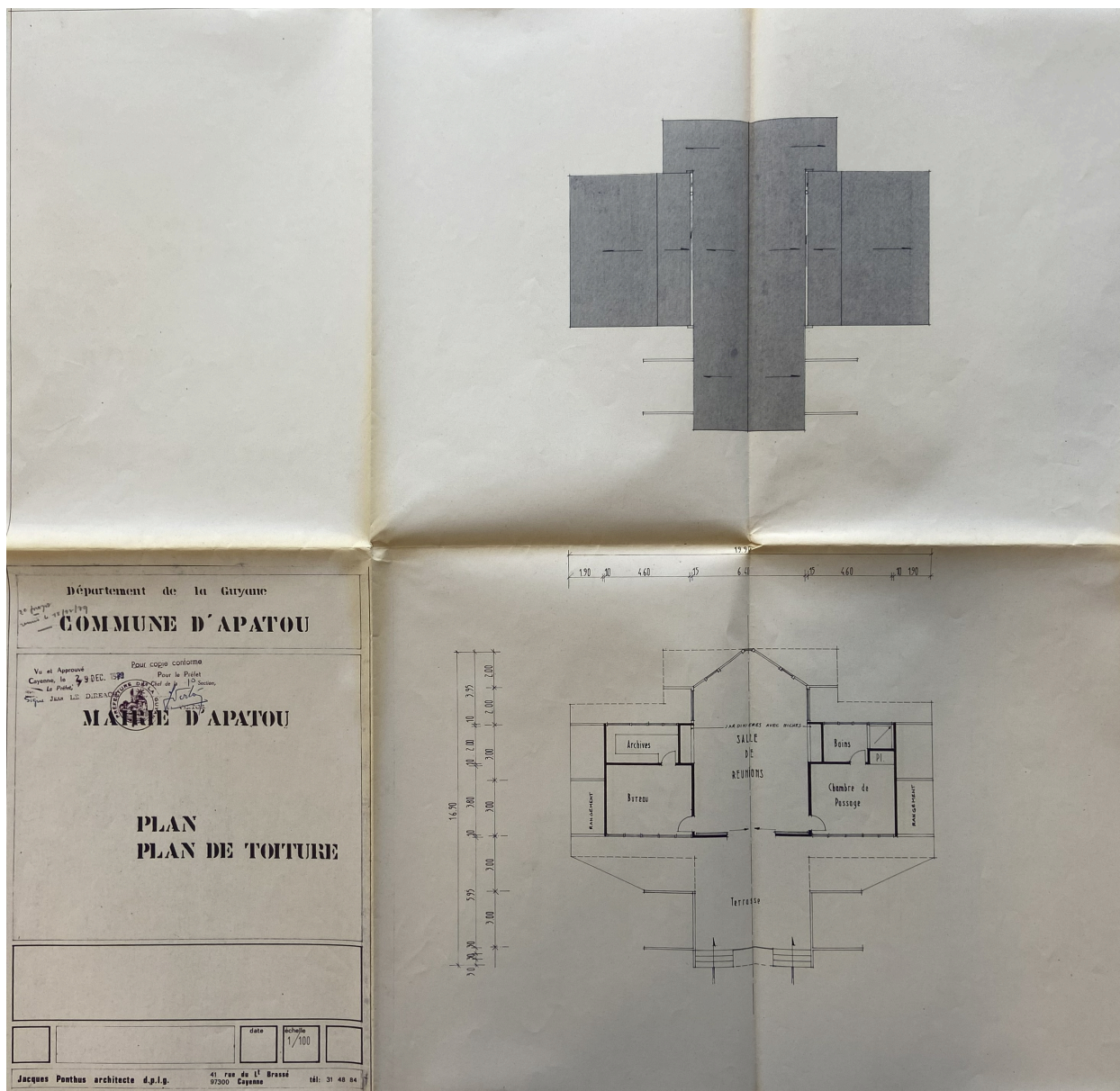
Référence du document reproduit :

- **Apatou, construction d'une mairie**
Apatou, construction d'une mairie.
Archives Territoriales de Guyane : 1052W133

IVR03_202697300122NUCA

Collectivité Territoriale de Guyane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

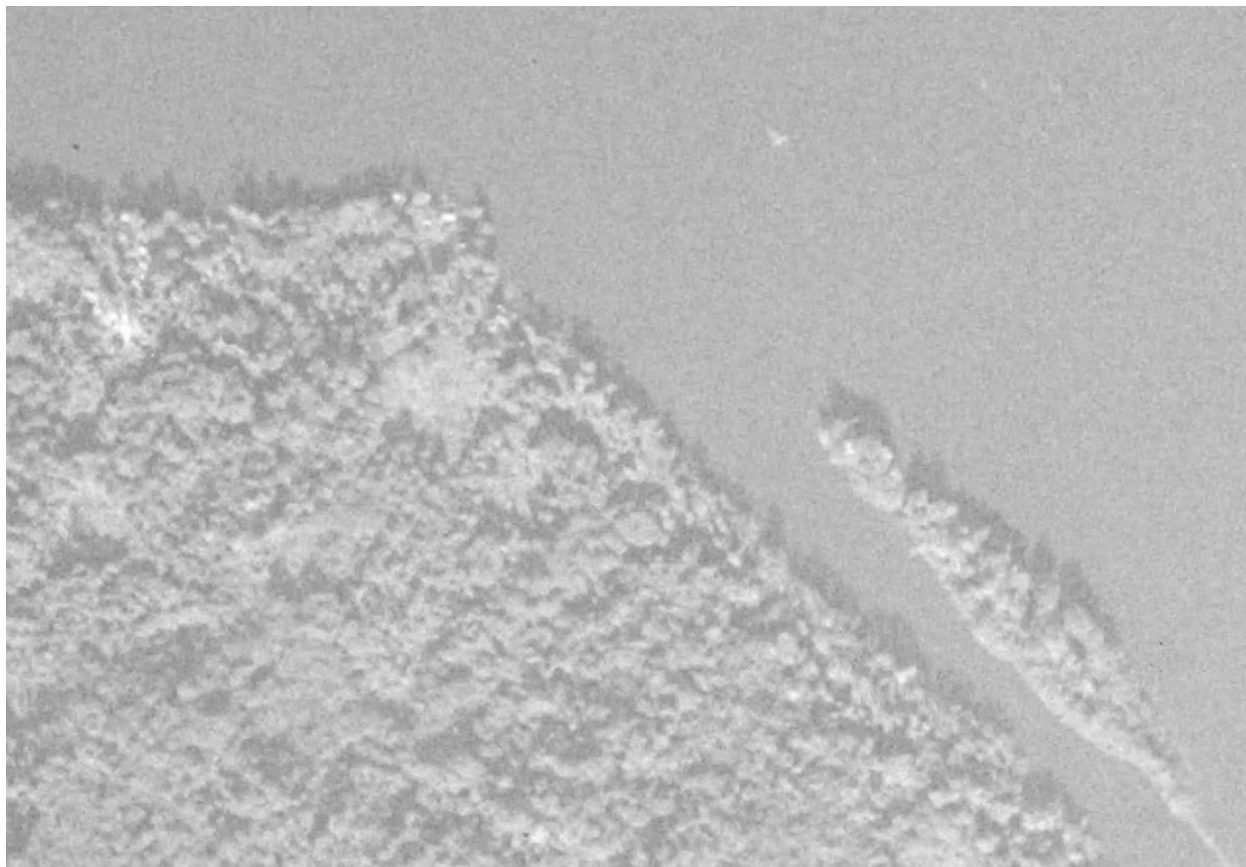


Plan et toiture du 2e projet, Jacques Ponthus, décembre 1979

Référence du document reproduit :

- **Apatou, construction d'une mairie**
Apatou, construction d'une mairie.
Archives Territoriales de Guyane : 1052W133

IVR03_202697300121NUCA
Collectivité Territoriale de Guyane
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Extrait d'un cliché aérien de l'IGN, 29 août 1955

IVR03_202697300124NUCA
(c) IGN
tous droits réservés



Extrait d'un cliché aérien du 5 novembre 1991

IVR03_202697300125NUCA

(c) IGN

tous droits réservés



Détail du cliché aérien du 5 novembre 1991: la mairie au centre

IVR03_202697300126NUCA
(c) IGN
tous droits réservés



Façade, vue générale en juin 2026

IVR03_202697300118NUCA

Auteur de l'illustration : Katrine Miranda

Date de prise de vue : 2026

mairie d'Apatou

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation